



NIARI

La BEAC implante une agence à Dolisie



Le président de la République posant la première pierre

La Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) va ériger une agence locale à Dolisie, chef-lieu du département du Niari. Le

coup d'envoi des travaux a été donné hier par le président de la République Denis Sassou N'Gesso. En dehors du siège national de la

BEAC basé à Brazzaville, cette agence sera la quatrième que compte le pays après celles de Pointe-Noire, Ouesso et Oyo.

[Page 16](#)

TOURISME

Brazzaville lance sa première vitrine sous-régionale



Lors du lancement de la 1^{re} édition de Nabemba tourism expo à Brazzaville

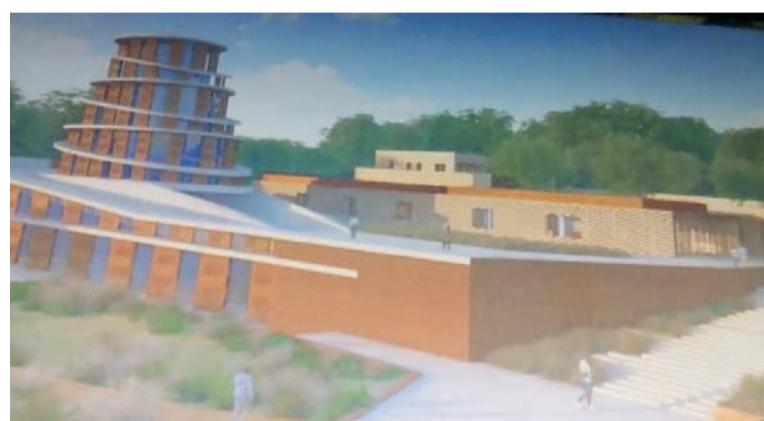
La première édition de Nabemba Tourism Expo organisée du 18 au 20 novembre à Brazzaville, a rassemblé les professionnels du secteur venus de nombreux pays d'Afrique centrale.

« Le tourisme est un secteur capital pour le développement

[Page 2](#)

KOUILOU

Un musée de l'esclavage à Loango



Les travaux de construction du musée de l'esclavage à Loango dans le département du Kouilou ont été lancés le 18 novembre par le chef de l'Etat congolais. Lieu de mémoire et d'histoire, cet ouvrage qui se bâtit sur l'ancien site d'embarquement des esclaves coûtera près de 23 milliards de francs CFA pour une superficie de plus de 3 000 mètres carrés.

[Page 16](#)

DOLISIE

Le lycée Simon-Pierre Kikhounga-Ngot inauguré

Situé au village Ngoyo Matsiéndé à 8km de Dolisie, 3^e ville du pays, le lycée d'enseignement général Simon-Pierre Kikhounga-Ngot a été inauguré le 19 novembre. L'établissement public d'une capacité d'accueil de 500 élèves a été construit par la Société nationale des pétroles du Congo.



[Page 9](#)

Editorial Mécanisation

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Mécanisation

Axe majeur de la politique de développement du secteur agricole avec objectif d'accroître la production, améliorer les rendements et réduire la pénibilité du travail, la mécanisation de l'agriculture est essentiel dans la production à grande échelle.

Elle soulage le travail des agriculteurs et garantit la qualité des produits, en vue de conquérir les marchés nationaux et internationaux. Fort du potentiel agricole dont dispose le pays, avec 10 millions d'hectares de terres arables, cet atout contraste toutefois avec la consommation fortement dépendante des importations de denrées alimentaires estimées à plus de 600 milliards FCFA par an.

Depuis l'arrêt des fermes agropastorales d'État en 1986, le secteur agricole congolais qui ne repose plus que sur les exploitations familiales a connu une chute drastique de la production. Les exportations agricoles devenant quasi inexistantes a conduit les pouvoirs publics de faire de l'agriculture un des six axes prioritaires du nouveau Plan National de Développement (2022-2026).

Dans cette perspective, ensemble avec ses partenaires institutionnels, coopératives, et collectivités locales, le gouvernement a mis en œuvre des Zones Agricoles Protégées (ZAP) dans le but d'accroître la production, améliorer les rendements et réduire la pénibilité du travail. Seulement, faciliter l'accès à la mécanisation requiert en amont l'acquisition d'équipements modernes, la formation des conducteurs de ces engins, et en aval, favoriser leur disponibilité dans les grands bassins de production.

Autant dire que l'option prônée par les autorités d'acquérir des tracteurs devrait permettre aux producteurs d'élargir les surfaces pour voir renaître une agriculture moderne, inclusive et durable. Espérons donc que les ZAP relèveront le défi de remplacer l'usage de la force humaine afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire.

Les Dépêches de Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice
Elion, Rominique Nerplat Makaya

Grand reporter : Nestor N'Gampoula

Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydia Gisèle Oko

Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÈCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper
Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

SECRÉTARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ans

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulan, Bob Sorel Moumbé Ngon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

NABEMBA TOURISM EXPO

Brazzaville lance sa première vitrine sous-régionale du tourisme

La première édition de Nabemba Tourism Expo (NTE) a ouvert ses portes mardi à Brazzaville, donnant le ton d'un rendez-vous inédit qui rassemble, du 18 au 20 novembre, des professionnels du tourisme venus de plusieurs pays d'Afrique Centrale.



Lors du lancement de la 1ère édition de Nabemba tourism expo à Brazzaville DR

du rendez-vous, elle a insisté sur l'importance stratégique d'un tel espace d'échanges pour le Congo. « *Le tourisme est un secteur capital pour le développement et l'épanouissement d'un pays, en particulier le nôtre* », a confié la ministre Mikolo. Elle a par ailleurs félicité les organisateurs, notamment le coordonnateur national, Francel Emerancy Balank, pour son engagement dans la valorisation du secteur.

La cérémonie d'ouverture a également réuni plusieurs membres du corps diplomatique, dont les ambassadeurs du Cameroun et du Venezuela, ainsi que la représentante des Nations unies. Une pré-

merveille Jessica Atipo

ENTREPRENEURIAT

Le Pnud et la BPC signent un protocole d'accord

La représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Adama-Dian Barry, a signé le 18 novembre à Brazzaville, avec le directeur général de la Banque postale du Congo (BPC), Calixte Médard Tabangoli, un mémorandum d'entente visant, entre autres, le renforcement du partenariat institutionnel par la formalisation et la pérennisation de la coopération entre les deux parties.

Signé en présence de la ministre des Petites, Moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, des agences du système des Nations unies et des institutions financières nationales et internationales, ce partenariat s'articule autour de six domaines spécifiques parmi lesquels l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes avec la participation de la BPC à des initiatives de soutien à la création d'entreprises, une subvention de 5 à 10 000 entreprises et artisans étant prévu dans la période 2025-2028.

Il concerne également l'inclusion financière par le développement de solutions adaptées aux populations vulnérables avec la participation d'autres partenaires si nécessaire ; la promotion de la culture entrepreneuriale, de l'économie créative par l'appui conjoint aux jeunes porteurs de projets d'entreprises et artisans à travers l'organisation des vernissages, des expositions, des ventes ; la communication et la visibilité par l'organisation d'évènement communs et la valorisation de l'impact de ce partenariat.

L'autre domaine étant l'accompagnement de la BPC dans la valorisation des droits économiques des femmes, la promotion de l'égalité des genres en milieu entrepreneurial et professionnel. « Nous avons été admiratifs de la vision de la BPC d'investir dans la préservation de l'environnement, la réduction de son empreinte carbonique et la création d'un modèle d'affaires vertueux, aligné sur les objectifs du Plan national de développement (PND) 2022-2026. C'est dans

cette perspective que nous signons ce partenariat qui nous permettra de mieux avancer ensemble dans la matérialisation d'un certain nombre d'objectifs sociaux, mais également économiques et solidaire », a indiqué la représentante résidente du Pnud, Adama-Dian Barry. Selon elle, le Congo, avec une population majoritairement jeune, a un avantage stratégique sur le continent africain « car nos jeunes et nos femmes ne manquent ni de créativité, ni de courage, mais ils ont besoin d'un instrument financier adapté à leurs ambitions », a-t-elle dit.

Elle considère que ce protocole d'accord permettra de renforcer un partenariat institutionnel durable et moderne, pleinement aligné sur les priorités du gouvernement conformément à ses engagements en matière d'objectifs de développement durable. « Dans un moment où le monde traverse une recomposition profonde marquée par le recul de l'aide publique au développement et l'aggravation des inégalités, le Congo, à travers cette initiative, a fait le choix de l'audace, montre la voie et affirme sa volonté de faire du triptyque gouvernement-institutions financières-Nations unies, un modèle africain », a précisé Adama-Dian Barry.

De son côté, la Banque postale du Congo a réaffirmé son engagement à faire de son établissement un partenaire au service du développement durable fondé sur la responsabilité et l'action.

Cet accord symbolise, selon son directeur général, la volonté de la BPC



Echange des paraphes entre Adama-Dian Barry Calixte et Médard Tabangoli

à agir pour une économie congolaise plus inclusive, plus verte et plus résiliente. « Le protocole que nous signons vient donner un cadre structuré et durable à cette collaboration en renforçant notre partenariat autour de la finance responsable, de l'entrepreneuriat durable et de la transition écologique », a déclaré Calixte Médard Tabangoli.

Le directeur général de la BPC a, par ailleurs, souligné que cette signature a du sens, parce qu'elle s'inscrit dans une dynamique plus large : celle d'une Banque postale qui évolue, qui innove et qui agit pour transformer durablement son modèle. Elle illustre, a-t-il poursuivi, des réalisations déjà concrètes portées par son institution démontrant ainsi qu'une banque publique peut être un moteur d'innovation et de transformation, capable de conjuguer performance

et impact positif. « Cette signature vient renforcer cette vision partagée, celle d'une transformation où les institutions publiques et les partenaires de développement unissent leurs forces au service de l'impact social, économique et environnemental. En affirmant notre responsabilité sociétale, nous rejoignons le cercle des institutions financières africaines qui placent la durabilité au cœur de leurs modèles », a-t-il expliqué.

Marraine et récipiendaire stratégique de ce partenariat, la ministre des Petites, Moyennes entreprises et de l'Artisanat s'est félicitée de ce genre d'initiatives qui permettent de promouvoir, de faciliter et de lever les barrières à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

Jacqueline Lydia Mikolo a salué la Banque postale du Congo pour son rôle important d'acteur public auprès

Jean Pascal Mongo-Slym

ARTISANAT

Les artisans congolais bientôt dotés d'une carte numérique

L'atelier pour la revue du cadre légal, réglementaire et institutionnel de l'artisanat, la mise en place du portail des services dédiés et l'instauration de la carte numérique pour ce secteur s'est ouvert le 17 novembre à Pointe-Noire sous l'égide de Michel Ngakala, coordonnateur du projet d'accélération de la transformation numérique au Congo (PATN). Les travaux dureront 5 jours.

Cet atelier se fixe divers objectifs notamment définir les bases d'un cadre rénové, structuré et digitalisé pour le développement durable du secteur de l'artisanat, à travers l'actualisation de son environnement juridique et institutionnel, la formation des acteurs, et la conception d'outils numériques adaptés à la promotion et à la valorisation du savoir-faire artisanal congolais.

Il s'agit aussi d'examiner et actualiser le cadre légal et institutionnel du secteur afin de l'adapter aux évolutions technologiques et économiques actuelles ; identifier, classifier et valider les métiers de l'artisanat dans la perspective de constituer un répertoire national des métiers artisanaux reconnus par l'Etat ; définir les modalités de mise en place d'un registre na-



tional des artisans (ou bottin des artisans) permettant une meilleure visibilité, reconnaissance et

que l'artisanat congolais est un pilier économique et culturel. Incarnant plus qu'une simple activité économique, il est le dépositaire du patrimoine culturel congolais, un vecteur d'innovation locale et une source majeure d'emploi notamment pour les jeunes et les femmes, a-t-il souligné.

Pourtant son potentiel reste encore insuffisamment exploité, souvent freiné par un cadre légal réglementaire qui a besoin d'être modernisé. En ce sens, cet atelier doit permettre aux participants d'authentifier les forces et les faiblesses des textes existants, de proposer des réformes adaptées et de définir les bases d'un éco-système plus structuré, plus compétitif, et plus résilient.

« Au cœur de cette modernisation se trouve la digitalisation.

Nous devons accompagner nos artisans dans une position numérique en concevant des outils accessibles et utiles. Parmi ces outils, la carte numérique de l'artisan et de l'entreprise artisanale constituera un levier essentiel. Elle permettra non seulement de reconnaître officiellement les artisans mais aussi de faciliter leurs démarches, d'unifier leurs données, et de renforcer la visibilité sur les marchés locaux et internationaux. De même, la création d'un portail dédié aux services de l'artisan offrira un point d'accès unique pour l'information, les formalités administratives et les opportunités économiques » a-t-il déclaré.

Signalons que cet atelier est financé par la Banque mondiale à travers le PATN.

Séverin Ibara

STATISTIQUES NATIONALES

Les départements s'activent pour fiabiliser la production des données

L'Institut national de la statistique (INS) s'emploie à améliorer la collecte et la production des données nationales. Réunis du 14 au 19 novembre à Dolisie, capitale du Niari, les directeurs départementaux et centraux de l'INS se sont engagés à renforcer la cohésion institutionnelle et les orientations techniques pour 2026.

Instituée en 2013, la septième édition de la conférence tournée des directeurs départementaux de l'INS s'inscrit dans le cadre du mois de la statistique et se veut un espace stratégique de concertation entre les responsables départementaux. Pour l'édition 2025, les délégations venues de l'ensemble du pays ont travaillé autour d'un programme axé sur la cohésion, l'harmonisation des pratiques et la valorisation des contributions locales au système statistique national.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le directeur général de l'INS, Steve Bertrand Mboko Ibara, a rappelé l'importance de ce cadre d'échanges pour évaluer les enjeux de la production statistique. Il a insisté sur la nécessité d'encourager l'innovation, de renforcer l'équité territoriale et de consolider une gouvernance fondée sur les données. Le responsable a également dressé un bilan des



Les responsables départementaux réunis à Dolisie/DR

progrès réalisés axés sur la modernisation des outils de collecte, la production de données stratégiques, le développement des formations et l'élargissement des partenariats. Selon lui, ces initiatives portent déjà leurs fruits, notamment pour la planification territoriale, grâce à l'amélioration de la précision des données locales.

Pendant une semaine, les statisticiens ont suivi des sessions

thématisques, participé à des groupes de réflexion et des présentations croisées destinées à évaluer la situation dans chaque département. Cette concertation débouchera sur des recommandations opérationnelles en vue de tracer les grandes orientations techniques et managériales de l'année 2026. « *Profitons de cette conférence pour renforcer la coopération et promou-*

voir une activité statistique mieux ancrée dans les réalités locales », a lancé le directeur général de l'INS. Hôte de cette édition, la préfète du Niari, Micheline Ngues-simi, a exprimé sa satisfaction d'accueillir les directeurs départementaux de la statistique. Elle a salué la pertinence du thème de l'année : « *Renforcer les capacités statistiques locales à travers l'innova-*

tion pour une planification territoriale équitable et une gouvernance fondée sur les données ». Pour la préfète, les directions départementales jouent un rôle vital en traduisant les réalités du terrain en indicateurs fiables permettant d'orienter les politiques publiques. Elle a insisté sur l'urgence d'investir dans l'innovation technologique et organisationnelle, afin de moderniser les méthodes de travail et de valoriser les compétences locales.

Au terme de cette semaine de travaux, un rapport de synthèse assorti de recommandations sera produit, marquant une nouvelle étape dans la dynamique de modernisation engagée par l'INS. Une conférence qui, au-delà de son caractère technique, reflète l'engagement des autorités de bâtir un système statistique national solide, cohérent et résolument tourné vers l'avenir.

Fiacre Kombo

ASSAINISSEMENT URBAIN

Des nouveaux engins pour la ville de Pointe-Noire

Le ministre en charge de l'Assainissement urbain et du Développement local, Juste Désiré Mondélé, a récemment visité le premier lot des engins comprenant, entre autres, un chargeur et une niveleuse Komatsu, ainsi que trois compacteurs de la firme Sakai destinés à l'entretien des voiries urbaines de Pointe-Noire.

Fruit du partenariat conclu avec les entreprises Komatsu et Sakai Industry, via la coopération internationale

JICS (Japanese International Cooperation System), ces engins sont stockés dans les sites retenus par

la mairie de Pointe-Noire avant d'être remis officiellement aux équipes de terrain.

Cette acquisition est le résultat de la visite du ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier au Japon, en juin dernier, où a négocié un partenariat avec JICS. « *C'est un projet concret puisque la ville de Pointe-Noire va bénéficier d'un lot de matériel d'assainissement et d'entretien des routes* », déclarait Juste Désiré Mondélé à Tokyo.

Le chargeur Komatsu est doté d'une puissance avoisinant les 2 000 chevaux et capable d'embarquer jusqu'à 40 m³, estiment les techniciens. Ces machines auront pour fonctions essentielles : décaprer le terrain, terrasser, niveler et compacter les sols. Autant d'opérations indispensables à la modernisation des voiries et à l'assainissement

urbain.

« *L'arrivée de ces équipements est un pas de géant. Grâce à eux, nous pourrons enfin améliorer efficacement les routes et l'assainissement à Pointe-Noire* », a assuré un cadre du service d'assainissement.

Mis en œuvre dans le cadre du partenariat Japon-Congo, ce projet contribue non seulement à améliorer le cadre de vie de la population, mais renforce aussi la capacité opérationnelle de la municipalité.

Comptant sur l'appui de sa centrale d'enrobés déjà opérationnelle, la capitale économique se prépare d'ores et déjà à offrir à ses habitants des chaussées plus sûres, plus lisses et adaptées aux besoins d'une ville tournée vers l'avenir.

Parfait Wilfried Douniama



Les travaux d'aménagement des voiries urbaines à Pointe-Noire/DR

DÉPARTEMENT DE LA LEKOU MOU

Les jeunes appelés à saisir les opportunités du Fhic

La 7^e édition du Forum horizon initiative et créativité (Fhic) a été lancée le 18 à Sibiti dans le département de la Lekoumou avec pour enjeux l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes.

« En une seule année, 2025 en l'occurrence, cinq éditions du Fhic ont été organisées. Cela marque notre détermination fondée sur une vision noble et futuriste qui consiste à répondre à la forte demande de l'emploi des jeunes par l'entrepreneuriat et la créativité », a déclaré le ministre d'Etat Pierre Mabiala, par ailleurs parrain d'honneur du Fhic à l'ouverture des travaux en présence notamment de la ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, marraine de l'édition qui se tient sur le thème : « Hommes et femmes de la Lekoumou soutenons la vision du président Denis Sassou N'Gesso sur la jeunesse, et en avant pour un entrepreneuriat vert et l'auto-emploi pour tous ».

Les opportunités d'entreprendre et de développement dans le département de la Lekoumou ; l'accompagne-

ment des entrepreneurs par le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) ; la relance de l'agriculture par les cultures de rente ; l'apport numérique aux jeunes porteurs de projets sont autant de thèmes évoqués en panels en cette 5^e édition du Fhic.

Partenaire du forum, le Figa, dans sa vocation de promouvoir l'entrepreneuriat, déploie ses actions suivant une approche territoriale qui ne laisse aucun porteur de projets au bord de la route à travers le pays. « A l'issue de cette édition du Fhic dans la Lekoumou, des crédits garantis par le Figa seront octroyés à au moins 250 bénéficiaires », a fait savoir le directeur général adjoint du Figa, Brice Makaya Kokolo. L'accès au financement est une réalité tangible, accessible et équitable, a-t-il poursuivi.

Première marraine

Depuis que le Fhic existe, la ministre Irène Marie-Cécile



Les jeunes de la Lekoumou présents au Fhic DR

Mboukou-Kimbatsa est la première femme à être désignée marraine, a précisé le parrain d'honneur du forum. La marraine des éditions touristiques du Fhic a ainsi appelé les jeunes du département à saisir les opportunités qui s'y présentent. « Le département de la Lekoumou regorge de potentialités naturelles susceptibles de contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat vert. Des sites capables de booster l'industrie touristique en créant des emplois directs et indirects au profit de la jeunesse », a-t-elle souligné.

Dans son mot de bienvenue, le préfet de la Lekoumou, Jean Christophe Tchikaya, a abondé dans le même sens en exhortant les jeunes à faire du Fhic le levier de la réalisation de leurs projets.

Pour sa part, la présidente exécutive du Fhic, Aline France Etokabeka, a promis que le forum continuera à jouer sa partition afin de maintenir allumée la flamme de l'année de la jeunesse décrétée par le président de la République. En attendant, cette 5^e édition se poursuit avec sa devise : « L'emploi, j'y crois ».

Rominique Makaya

SOMMET DES FILLES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

La délégation congolaise rend compte au ministre de la Jeunesse

Le ministre chargé de la jeunesse, Hugues Ngouélondélé, a reçu le 17 novembre les adolescents congolais qui ont représenté le pays au sommet des filles de l'Afrique de l'Ouest et du centre à Dakar. Lors de ces moments de partage, la délégation congolaise composée des membres du Parlement des enfants du Congo a évoqué l'avenir de la jeune fille africaine qui était au cœur des débats.

Au cours de leurs échanges avec le ministre Hugues Ngouélondélé, les représentants congolais ont fait le bilan de leur séjour dans la capitale sénégalaise. Ils ont résumé les échanges qui ont fait l'objet de la rencontre de Dakar. La délégation congolaise a profité de ce grand moment de partage pour émettre des propositions au nom du Congo, notamment sur le droit à l'éducation de qualité, la protection de l'enfance et la création de cercles d'action.

Ces jeunes issus du Parlement congolais des enfants ont affirmé que ces assises étaient très productives au profit de la jeunesse africaine. A Dakar, les jeunes ont plaidé pour le respect de leurs droits à l'éducation, à la santé et au bien-être, à l'eau, à l'assainissement, à l'hygiène, à la protection ainsi qu'à la participation et à l'information.

Conscientes de leur rôle essentiel et de leurs responsabilités



dans la transformation des vies et la réalisation de leurs droits, les filles de la région se sont engagées à Dakar à être des actrices du changement aux côtés de tous les partenaires œuvrant

pour la protection et la promotion des droits.

« Nous nous engageons à faire de l'éducation notre priorité, en restant à l'école, en soutenant nos sœurs et en plaident

prises en compte. Utiliser la technologie et l'innovation de manière responsable pour renforcer notre autonomie et notre solidarité, soutenir nos pairs garçons afin qu'ils deviennent progressivement des modèles de masculinité responsable », a indiqué Frédéric Baboutila, présidente sortante du Parlement des enfants du Congo.

Elle a ajouté qu'il sera aussi question de créer des réseaux de soutien et de mentorat pour que chaque fille puisse développer son potentiel et assumer sa part de responsabilité et de communauté.

Le ministre a, pour sa part, invité ces jeunes à plus de citoyenneté et de patriotisme. Il estime que ces jeunes doivent servir de modèle afin de promouvoir les bonnes valeurs à leurs amis tout en invitant les parents à jouer pleinement leur rôle dans l'éducation des enfants.

Rude Ngoma

pour une éducation inclusive de qualité et adaptée au climat. Elever nos voix dans les forums locaux, nationaux et régionaux pour que nos priorités soient entendues et

24^e JOURNÉE MONDIALE DES TOILETTES

ASE initie une campagne dédiée à l'éducation sanitaire en milieu scolaire

Le lancement de cette campagne intitulée « Entretien des lieux d'aisance en milieu scolaire » s'est fait en présence des directeurs départementaux des services de soins et santé de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Brazzaville ainsi que de certains partenaires techniques et financiers. Dans son intervention, la présidente de l'ASE a précisé que cette action n'est qu'un simple geste mais un devoir moral, un engagement éducatif et un acte citoyen. « *Nous disons qu'ici, chaque enfant compte, ici la dignité humaine est une règle, non une exception. Voilà pourquoi ce thème nous mobilise.* »

L'experte en santé publique, Grâce Kinate, a souligné que l'entretien des toilettes est essentiel pour prévenir la propagation de maladies, réduire les mauvaises odeurs et prolonger la durée de vie des appareils.

Un nettoyage régulier empêche la prolifération de bactéries, de virus et moisissures dans un environnement humide, protégeant ainsi la santé des oc-



Exercice d'entretien des toilettes dans l'une des bâtiments de l'école Adiac

cupants. Dans les lieux publics et les entreprises, des toilettes propres améliorent l'image de marque et le bien-être des employés...

Cette journée, a-t-elle renchéri,

avait différents objectifs : sensibiliser à l'importance cruciale des toilettes pour la santé et la dignité humaine, attirer l'attention sur le fait qu'un grand nombre de personnes n'a pas

accès à des installations sanitaires sûres entraînant des risques pour la santé et l'environnement, promouvoir les investissements dans les systèmes d'assainissement, en par-

ticulier ceux qui sont résilients aux chocs climatiques.

Ensuite, une séance des questions-réponses a été suivie d'une démonstration d'entretien des installations sanitaires du lieu d'accueil.

Notons que la mission de l'ASE, reste invariable : protéger nos enfants, partout où cela est nécessaire. L'action menée ce 19 novembre s'inscrit pleinement dans cet objectif fondateur.

Elle vise à sensibiliser toute la communauté scolaire : élèves, parents, enseignants et personnels administratifs ; prévenir les risques sanitaires ; instaurer une culture durable d'hygiène, de discipline et de responsabilité collective ; soutenir les établissements dans l'amélioration continue de leurs pratiques d'entretien.

Cette démarche est conduite en parfaite cohérence avec la chaîne de commandement éducatif du département, depuis la direction départementale, jusqu'aux directrices, directeurs et responsables des établissements concernés.

Guillaume Ondze



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 005/MSP/HeSP-2025

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE DU PROJET HeSP



I-CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD. L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour le recrutement d'un Spécialiste en Violences basées sur le genre.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet, le/la Spécialiste en Violences basées sur le genre Sociale aura pour missions principales de :

-Appuyer le projet dans la prévention, l'atténuation des risques, et la réponse aux VBG, EAS et le HS, liées à sa mise en œuvre des activités du Projet ;
-Veiller à l'application et au respect, dans la conduite des activités du Projet, des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que des normes du Cadres Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale en matière de sauvegarde sociale et notamment de prévention et gestion des potentiels des risques et cas de VBG/EAS/HS ;
-Assurer la supervision de la préparation, puis la vulgarisation et la mise en œuvre des dispositions VBG/EAS/HS des plans de sauvegarde, notamment des (i) Plans en faveur des Populations Autochtones (PPA), (ii) Plan d'Action de Réinstallation (PAR) ou Plan succinct de réinstallation (PSR), (iii) Plan de restauration de moyens de subsistance (PRMS) ; Plan d'action pour la prévention et réponse aux Violences

Basées sur le Genre, Exploitations et Abus Sexuels, Harcèlement Sexuel (VBG / EAS / HS) ;

-Coordonner la mise en œuvre des activités prévues dans le Plan d'action pour la prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre, Exploitations et Abus Sexuels, Harcèlement Sexuel (VBG / EAS / HS), en collaboration avec les spécialistes en sauvegarde ; etc.

III-PROFIL

Le Spécialiste en Violences basées sur le genre devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (au moins Bac+5 ans) dans le domaine de la sociologie, de l'anthropologie, de la psychologie, du management, de l'ethnographie, de l'ethnologie, de la démographie, de la géographie, de la science politique, du droit, de l'histoire, des études de genre, des sciences de l'éducation, de la criminologie, de l'économie du développement ou dans un domaine équivalent ;

- Avoir participé à une formation sur le cadre environnemental et social de la Banque mondiale avec présentation de l'attestation / certificat de formation ;

- Avoir réalisé des formations complémentaires en matière d'évaluation et de gestion sociales serait un atout ;

- Disposer et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la gestion des risques et impacts sociaux des programmes / projets de développement ;

- Disposer et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans en matière d'approches et de démarche participative de recherche, de participation et de consultation inclusives des parties prenantes, de gestion des risques sociaux (consultation et négociation sociale, enquêtes sociales, évaluation et gestion

des risques et impacts sociaux, renforcement des capacités, engagement citoyen, gestion des plaintes et doléances, prise en compte du genre et des groupes vulnérables y compris les personnes en situation de handicap, gestion de la main d'œuvre) ;

- Disposer et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la conduite d'études d'évaluation sociale des projets / programmes de développement ou avoir conduit ou participé à la conduite d'au moins trois (03) missions d'évaluation environnementale et sociale (EESS, CGES, CR, EIES, CIES, PGP, PGES, PR et/ou Audit E&S, etc.) de programmes / projets de développement ;

- Les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ; etc.

IV-DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat sera de douze (12) mois renouvelables avec une période d'essai de trois (03) mois. Le renouvellement se fera après évaluation des performances réalisées jugée satisfaisante par le projet et l'IDA.

V-PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste

restreinte ; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

VI-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

-Les dossiers de candidatures comprennent : Une lettre de motivation adressée au Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population ; un curriculum vitae (CV) ; les attestations de travail figurant dans le CV ; une photocopie du/des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme / attestation sera demandé au cours de l'entretien).

-Les candidatures doivent être déposées sous pli fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 Décembre 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste de Spécialiste en Violences Basées sur le Genre du Projet HeSP ».

Contact

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population
Adresse : Ministère de la Santé et de la Population situé dans l'enceinte de l'ex-hôtel Panorama, derrière la Garnison.

Tél. (242) 06 725 31 91 / 05 082 12 00 et E-mail : msp.projet.hesp@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville - CONGO

Fait à Brazzaville, le 14 Novembre 2025.
Directeur de Cabinet,
Pr. Donatien MOUKASSA

COP30

WWF et Greenpeace appellent à l'adoption d'une feuille de route pour les forêts

Dans une déclaration rendue publique le 18 novembre à Belém, au Brésil, le WWF et Greenpeace ont exigé une transition rapide des discussions à l'action. Les deux organisations environnementales ont appelé les délégués à établir une feuille de route concrète visant à mettre fin à la déforestation et à l'inverser d'ici 2030.

La Cop30, qui se tient dans un cadre de la préservation des forêts, doit non seulement bénéficier aux communautés humaines mais aussi à la nature, selon les leaders du WWF et de Greenpeace. Dans ce contexte, des données scientifiques telles que celles fournies par les derniers rapports du GIEC et de l'IPBES, insistent sur l'urgence d'agir. De plus, la présence de peuples autochtones et de communautés locales, mobilisés pour défendre leurs droits et mettre fin à la déforestation, renforce cet appel à l'action.

Les responsables des deux organisations ont aussi souligné l'importance d'une feuille de route officielle sur la gestion des forêts comme résultat de la Cop30.

« Le monde entier a les yeux rivés sur la COP30 et l'Amazonie ; nous devons entendre cet appel », a indiqué Kirsten Schuijt, directrice générale du WWF International, ajoutant que sans actions ambitieuses en faveur des forêts, il n'existe aucune



voie crédible pour respecter l'Accord de Paris. La Cop30 représente une occasion de combler le fossé entre ambition et mise en œuvre», a-t-elle estimé.

Pour sa part, Carolina Passquali, directrice générale de Greenpeace Brésil, a insisté sur la nécessité d'un plan d'action précis, avec des délais clairs pour mettre fin à

la déforestation. « *Le monde nous observe et il est temps d'agir concrètement dès maintenant. Il n'y a pas de solution pour limiter le réchauffement à 1,5 °C sans forêts, et la Cop30 peut encore constituer un tournant historique si nous agissons* », a-t-elle déclaré. Greenpeace et le WWF ont proposé que la feuille de route pour les forêts inclue plusieurs éléments clés : des orientations sur la mise en œuvre des plans nationaux pour stopper la déforestation d'ici à 2030; des mesures relatives aux droits fonciers des peuples autochtones et des communautés locales; des réformes des systèmes financiers pour favoriser le financement des forêts; l'adressage des facteurs de déforestation liés à l'agriculture et au commerce et des améliorations dans les systèmes de surveillance ainsi que de signalement de la déforestation. La Cop30 devrait également établir un mécanisme de suivi pour garantir la mise en œuvre de ces engagements par les pays signataires. Cette déclaration commune, renforcée par la voix des peuples autochtones et des scientifiques, appelle à un changement urgent et tangible pour les forêts à travers le monde.

Fiacre Kombo

« Le monde nous observe et il est temps d'agir concrètement dès maintenant. Il n'y a pas de solution pour limiter le réchauffement à 1,5 °C sans forêts, et la Cop30 peut encore constituer un tournant historique si nous agissons »

JOHANNESBURG DÉFIE L'ORDRE GLOBAL

Dette, climat et inégalités au cœur d'un G20 sans Washington

Les 22 et 23 novembre, l'Afrique du Sud accueille un sommet du G20, un rendez-vous stratégique qui réunit 19 pays et l'Union européenne, représentant 85 % du PIB mondial et deux tiers de la population.

Le sommet de Johannesburg se tient dans un contexte international tendu, marqué par l'absence du président américain. Depuis son retour à la Maison Blanche, Donald Trump a renoué avec une politique de retrait multilatéral et de protectionnisme, contestant notamment l'accord de Paris sur le climat et imposant des droits de douane ciblés.

Cette posture américaine a compliqué l'action sud-africaine mais Pretoria entend poursuivre son ordre du jour avec ou sans soutien de Washington.

La présidence sud-africaine placée sous le thème « Solidarité, égalité, durabilité » se concentre sur trois priorités majeures : l'allègement de la dette des pays en développe-

ment, le financement d'une transition énergétique juste et la lutte contre les inégalités économiques.

Comme le souligne le président Cyril Ramaphosa : « Tant pis pour eux », signifiant la détermination de l'Afrique du Sud à porter la voix du Sud global.

La dette constitue le thème central du sommet. Entre 2021 et 2023, les pays africains ont dépensé en moyenne 70 dollars par habitant pour le service de leur dette, dépassant les investissements dans l'éducation (63 dollars) et la santé (44 dollars) selon l'ONU.

L'Afrique du Sud a réussi à faire adopter une déclaration du G20 reconnaissant la crise de la dette, mais sans engagements contraignants. Cette situation illustre les limites du

cadre actuel de restructuration, souvent lent et favorable aux créanciers, laissant les pays débiteurs pris dans un cercle vicieux entre paiement de la dette, financement du développement et impacts climatiques. Pour prolonger l'impact de sa présidence, Pretoria prévoit trois mesures post-G20. D'abord, le Panel d'experts africains préparera un rapport technique sur les obstacles à l'accès à un financement durable pour le continent. Ensuite, un Club des emprunteurs africains, soutenu par l'Union africaine, permettra aux États endettés de partager stratégies et expériences et d'améliorer leur capacité de négociation souveraine. Enfin, l'Afrique du Sud poussera le FMI à revoir

ses règles et pratiques, afin d'intégrer pleinement les dimensions sociales, climatiques et économiques dans la gestion de la dette.

En parallèle, le sommet africain du G20 attire d'autres grandes puissances. La Chine, représentée par le Premier ministre Li Qiang, plaide pour le multilatéralisme et la mondialisation, tandis que la Russie envoie son conseiller économique Maxime Orechkine.

Ce sommet marque aussi la fin d'un cycle de présidences du G20 par des pays du Sud

global, après l'Indonésie, l'Inde et le Brésil. Pour Pretoria, ce G20 représente une occasion unique de défendre les intérêts du Sud global, de transformer la dette en levier de développement et de mettre les inégalités et le climat au cœur de l'agenda économique mondial.

La question reste de savoir si ce leadership africain obtiendra un consensus dans un forum traditionnellement dominé par les grandes puissances économiques.

Noël Ndong

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mbedi Pierre.

Je désire désormais être appelé Mbedy Pierre.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

Tony Elumelu plaide pour l'investissement dans l'énergie, les infrastructures et l'entrepreneuriat en République du Congo

Dans le cadre de sa tournée africaine en cours, le **Président du Groupe United Bank for Africa (UBA) Plc, Tony Elumelu**, a effectué une visite de courtoisie au **Président de la République du Congo, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso**, réaffirmant l'engagement fort de la banque envers le pays et l'ensemble de la région d'Afrique centrale.

Au cours de l'audience, Elumelu a exprimé sa profonde gratitude au **Président** pour l'accueil chaleureux réservé à lui et à son équipe, qualifiant cette rencontre d'opportunité privilégiée pour échanger avec les membres du conseil d'administration de UBA, le personnel et les clients de valeur de Congo Brazzaville. Il a salué leur engagement ainsi que le rôle essentiel qu'ils jouent dans la croissance de la banque et son impact à travers l'Afrique.

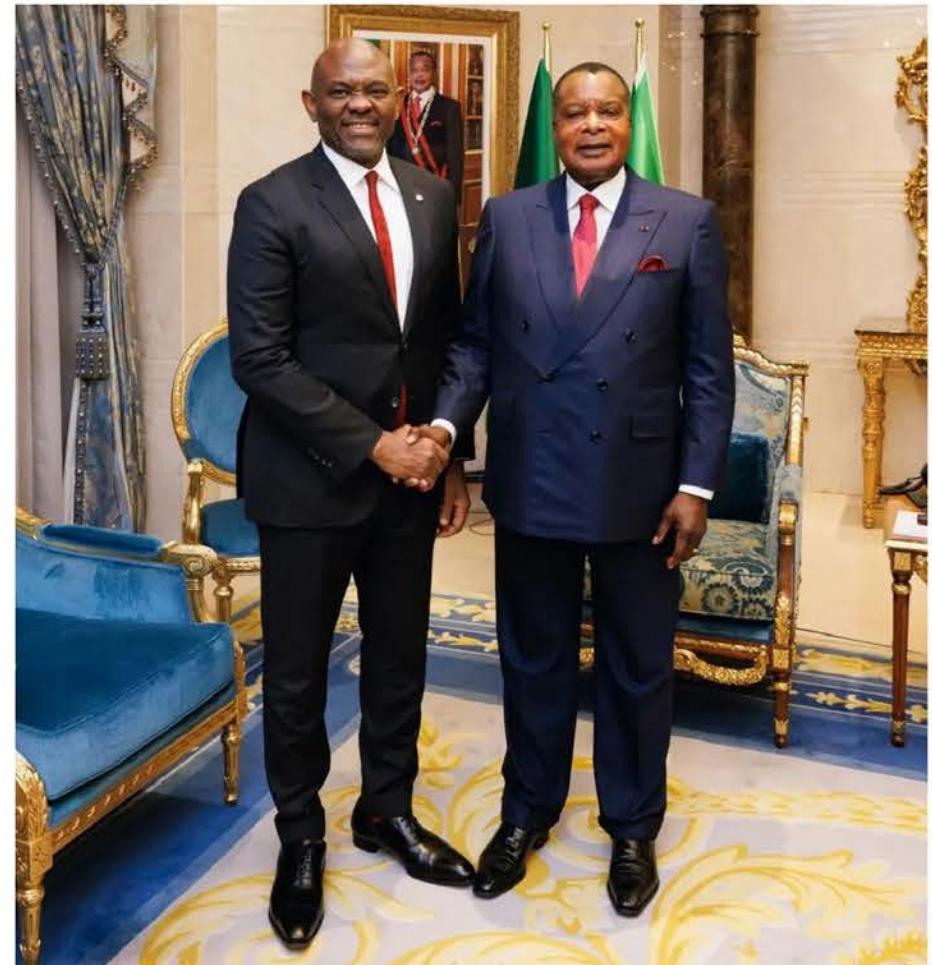
Il a également félicité le **Président** pour les progrès remarquables réalisés dans les domaines des infrastructures et des réformes économiques, décrivant la République du Congo comme « une nation d'un immense potentiel et riche en opportunités ».

Pour sa part, le **Président Sassou-Nguesso** a salué le partenariat constant de UBA et les contributions de la banque au développement national. Il a appelé à poursuivre les échanges dans des secteurs clés, notamment la banque transactionnelle, la mobilisation des recettes et l'efficacité institutionnelle.

Le **Président** a également exprimé le souhait de voir UBA construire un nouveau siège à Brazzaville, promettant d'allouer un terrain adéquat pour ce projet.

En évoquant les priorités nationales, le **Chef de l'État** a encouragé la poursuite du soutien de la banque au secteur pétrolier et gazier, et particulièrement au développement de l'accès à l'énergie pour les populations congolaises. Il a mentionné un protocole d'accord récemment signé à Dar es Salaam sur les infrastructures énergétiques régionales et a invité le **Président du Groupe UBA** à mettre à profit son expérience pour contribuer à relever le défi énergétique en République du Congo.

Tony Elumelu a assuré le **Président** de l'appui total de UBA, promettant la construction d'un nouveau siège qui servira de quartier général régional pour l'Afrique centrale. Il a réaffirmé la volonté de la banque de déployer ses plateformes innovantes, ses solutions et son expertise locale pour renforcer l'inclusion financière, la mobilisation des revenus et le développement des infrastructures.



Il a également mis en avant l'impact de la Tony Elumelu Foundation, qui a déjà accompagné plus de 100 jeunes entrepreneurs congolais à travers un programme de formation de 12 semaines et une dotation en capital initial non remboursable de 5 000 dollars US chacun, contribuant ainsi à l'émergence d'une nouvelle génération de leaders économiques africains engagés dans une transformation durable.

Tony Elumelu était accompagné de plusieurs cadres dirigeants de UBA, notamment : Hilarion Bounsan, **Président du Conseil d'administration de UBA Congo Brazzaville** ; Sarata Koné, **Directrice Exécutive/CEO UBA Africa** ; Bili Odum, **Secrétaire Général/Conseiller Juridique du Groupe** ; Mariam Yago Toure, **Directrice Générale/CEO UBA Congo Brazzaville** ; Emmanuel Lamptey, **Directeur des Opérations du Groupe** ; et Samuel Ocheho, **Directeur Exécutif, Financial Services Group**.

Cette visite a non seulement réaffirmé le rôle stratégique de UBA à Brazzaville, mais a également souligné l'ambition de la banque de renforcer sa présence en Afrique centrale. Avec UBA Congo Brazzaville comme pôle majeur, la banque entend étendre son soutien aux priorités du pays dans les secteurs de l'énergie, du pétrole & gaz et des infrastructures, afin de promouvoir une prospérité partagée et une croissance durable pour tous.

DOLISIE

Le lycée Simon-Pierre Kikhouna-Ngot inauguré

Construit par la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), le lycée d'enseignement général Simon-Pierre Kikhouna-Ngot de Dolisie a été mis en service le 19 novembre par le président de la République, Denis Sassou N'Gesso. D'une capacité d'accueil de 500 élèves par vague, il est désormais le 92^e lycée d'enseignement général que compte le Congo.

Le lycée moderne Simon-Pierre Kikhouna-Ngot est construit au village Ngoyo Matsiéndé, situé à huit kilomètres de la commune de Dolisie, dans la sous-préfecture de Louvakou. Erigé au bord de la route nationale numéro un, ce lycée fait partie des nombreux établissements scolaires déjà construits par la SNPC à travers le pays, dans le cadre de sa responsabilité sociétale, dont l'un des plus emblématiques est le complexe scolaire de la Liberté mis en service, il y a trois semaines, par le chef de l'Etat.

Les travaux débutés en juillet 2024 ont porté, entre autres, sur la construction de deux bâtiments scolaire d'un niveau chacun, composé de 16 salles de classe et huit blocs sanitaires ; d'un bâtiment plain-pied, abritant des laboratoires de science et de langues.

Il y est construit aussi plusieurs autres bâtiments affectés à l'administration de l'établissement, la bibliothèque, l'infirmérie, la



Une vue partielle de l'établissement Adiac

salle informatique, les dortoirs, la cantine scolaire et l'économat. Au sein de l'établissement, il y est prévu de terrains de football, de handball, de basketball et de tennis, une piste d'athlétisme, des logements du proviseur et du directeur des études et des voiries aménagées en chaussée rigide.

L'établissement contient aussi un transformateur électrique, un local technique, deux bâches à eau, un forage d'eau potable,

quatre puisards, quatre fosses septiques et des ouvrages de drainage.

Pour faciliter la mobilité des élèves et du personnel, la SNPC a doté l'établissement de deux bus Coasters et de trois véhicules Hilux.

Le directeur général de l'opérateur historique pétrolier national a souligné que cet établissement a été construit pour offrir aux élèves un cadre d'apprentissage propice.

hisser le Congo aux standards modernes de l'éducation, c'est aussi offrir à notre jeunesse les armes du savoir et de la connaissance pour affronter les enjeux du 21^e siècle », a indiqué Maixent Raoul Ominga. Pour sa part, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a souligné que le lycée Simon-Pierre Kikhouna-Ngot était le 92^e lycée que compte la République du Congo à ce jour. Il a fait savoir que la construction de cet établissement s'inscrit dans la politique du gouvernement d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves pour un meilleur rendement.

Rappelons que Simon-Pierre Kikhouna-Ngot fut conseiller territorial, député et plusieurs fois ministre. Syndicaliste avéré, il était 3^e vice-président du présidium lors de la Conférence nationale souveraine de 1991. Il fut aussi maire de Dolisie.

Firmin Oyé

©ESEA Consulting

DERRIÈRE CHAQUE GRAND PROJET SE CACHE UN BON CONSEILLER

AU SERVICE DU FINANCEMENT DES ÉCONOMIES



EMRALD
SECURITIES SERVICES



EMRALD SECURITIES SERVICES est le premier groupe financier indépendant originaire de la zone CEMAC, à mettre à votre service, une société de conseils stratégiques et financiers, une société d'intermédiation financière et une société de gestions d'actifs agréées.

<http://www.emraldsecuritiesservices.com>



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 006/MSP/HeSP-2025

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE DU PROJET HeSP

**I-CONTEXTE**

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD. L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale. Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour le recrutement d'un Spécialiste en Sauvegarde Environnementale.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet, le/la Spécialiste en Sauvegarde Environnementale aura pour missions principales de :

- Veiller à l'application et au respect, dans la conduite des activités du Projet, des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que des normes du Cadres Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale en matière de sauvegardes environnementales, en particulier en ce qui concerne la réduction des impacts environnementaux négatifs potentiels pouvant résulter des activités du projet;
- Vulgariser, mettre en application les dispositions des cadres de sauvegardes sociales, et au besoin mettre à jour : (i) le Plan d'engagement environnemental et social (PEES), (ii) le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), (iii) le Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PMPP), (iv) des Procédures de Gestion de la Main-d'œuvre (PGMO) et de tout autre instrument de sauvegarde du projet HeSP;
- Organiser et coordonner le screening (sélection) environnemental (e) et social (e) des sous-projets pour catégoriser ou classer les

sous-projets et définir le type d'instruments spécifiques de sauvegarde environnementale et sociale (EIES, Audit E&S, PGES) à élaborer;

- Déterminer les instruments de sauvegarde spécifiques à élaborer (NIES, EIES, PGES, ...)
- Elaborer avec l'appui des autres spécialistes E&S les termes de références pour le recrutement du bureau d'étude pour la réalisation des EIES /Audits E&S des sous-projets;
- Suivre la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES);
- Intégrer les activités de sauvegarde environnementale et sociale dans les PTBA;
- Préparer et effectuer, en collaboration avec l'équipe de la Banque mondiale, des missions de supervision de terrain en en vue d'apprécier et d'évaluer l'effectivité de la prise en compte et de la mise en œuvre par les bénéficiaires des aspects environnementaux, et proposer des mesures d'amélioration de la gestion environnementale des sous-projets en cas de défaillance; etc.

III-PROFIL

Le Spécialiste en Sauvegarde Environnementale devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme d'étude supérieure (au moins BAC + 5 années) en gestion de l'environnement, sciences de la nature (écologie, biologie, botanique, foresterie, etc.), ou en géographie ou tout autre diplôme jugé équivalent et ayant l'environnement comme base;
- Avoir une connaissance avérée sur les normes environnementales et sociales du cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale, serait un atout;
- Avoir une expérience pratique d'au moins cinq ans dans la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale sur un projet ou programme de développement;

- Avoir exercé comme Spécialiste en Sauvegarde Environnementale d'un projet financé par la Banque mondiale ou d'autres partenaires techniques et financiers est un atout;

- Avoir une expérience approuvée dans le domaine des changements climatiques est un atout;
- Avoir une connaissance approuvée dans l'élaboration/actualisation des documents de sauvegarde environnementale et sociale (CGES, PGPP, CPRP, . . .) des projets financés par la Banque mondiale ou d'autres partenaires techniques et financiers.

- Expérience avérée d'au moins 5ans dans le secteur du projet et de la protection de l'environnement en général;

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat; etc.

IV-DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat sera de douze (12) mois renouvelables avec une période d'essai de trois (03) mois. Le renouvellement se fera après évaluation des performances réalisées jugée satisfaisante par le projet et l'IDA.

V-PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV; (ii) une phase d'inter-

view des candidats présélectionnés sur la liste restreinte; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

VI-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

- Les dossiers de candidatures comprenant : Une lettre de motivation adressée au Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population ; un curriculum vitae (CV) ; les attestations de travail figurant dans le CV ; une photocopie du/des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme/attestation sera demandé au cours de l'entretien).

- Les candidatures doivent être déposées sous pli fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 Décembre 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste de Spécialiste en Sauvegarde Environnementale du Projet HeSP ».

Contact

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population

Adresse : Ministère de la Santé et de la Population situé dans l'enceinte de l'ex hôtel Panorama, derrière la Garnison.

Tél. (242) 06 725 31 91 / 05 082 12 00 et E-mail : msp.projet.hesp@gmail.com

Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 14 Novembre 2025.

Directeur de Cabinet,

Pr. Donatien MOUKASSA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 004/MSP/HeSP-2025

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDE SOCIALE DU PROJET HeSP

I-CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD. L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale. Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour le recrutement d'un Spécialiste en Sauvegarde Sociale.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet, le/la Spécialiste en Sauvegarde Sociale aura pour missions principales de :

- Veiller à la mise en œuvre du Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) du Projet notamment en ses actions en lien avec la sauvegarde sociale ;
- Assurer la mise en œuvre efficace des mesures de prévention et de gestion des risques et impacts sociaux du Projet ;
- Organiser l'élaboration et la mise en œuvre des aspects sociaux des instruments de sauvegardes, notamment, le Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES), le Cadre de réinstallation (CR), le document des Procédures de Gestion de la Main d'Œuvre (PGMO), le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP), et tout autre instrument de sauvegarde.
- S'assurer de l'application systématique des dispositions contenues dans le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) et l'opérationnalisation du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) dans toutes les zones d'intervention du projet ;

• Participer à l'analyse des activités du Projet pour mieux en apprécier l'adéquation avec les exigences et orientations du cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) du Projet ;

• Participer à la réalisation d'une analyse genre des activités du Projet, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie genre pour l'appropriation des solutions déployées par le Projet ;

• Superviser et prendre les mesures nécessaires pour assurer l'accessibilité, l'efficacité et en général le bon fonctionnement du MGP du Projet et préparer les rapports périodiques (sur une base trimestrielle) sur le fonctionnement du MGP; etc.

III-PROFIL

Le Spécialiste en Sauvegarde Sociale devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (au moins Bac+5 ans) dans le domaine de la sociologie, de l'anthropologie, de la psychologie, du management, de l'ethnographie, de l'ethnologie, de la démographie, de la géographie, de la science politique, du droit, de l'histoire, des études de genre, des sciences de l'éducation, de la criminologie, de l'économie du développement ou dans un domaine équivalent ;

- Disposer et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de la gestion des risques et impacts sociaux des programmes/projets de développement ;

- Disposer et justifier d'une expérience professionnelles d'au moins cinq (05) ans en matière d'approches et de démarche participative de recherche, de participation et de consultation inclusives des parties prenantes, de gestion des risques sociaux (consultation et négociation sociale, enquêtes sociales, évaluation et gestion des risques et impacts sociaux, renforcement des capacités, engagement citoyen, gestion des

plaintes et doléances, prise en compte du genre et des groupes vulnérables y compris les personnes en situation de handicap, gestion de la main d'œuvre) ;

- Disposer et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la conduite d'études d'évaluation sociale des projets/ programmes de développement ou avoir conduit ou participé à la conduite d'au moins trois (03) missions d'évaluation environnementale et sociale (EESS, CGES, CR, EIES, CIES, PGP, PGES, PR et/ou Audit E&S, etc.) de programmes/projets de développement ;

- Les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat; etc.

IV-DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat sera de douze (12) mois renouvelables avec une période d'essai de trois (03) mois. Le renouvellement se fera après évaluation des performances réalisées jugée satisfaisante par le projet et l'IDA.

V-PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

ture d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

VI-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

- Les dossiers de candidatures comprenant : Une lettre de motivation adressée au Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population ; un curriculum vitae (CV) ; les attestations de travail figurant dans le CV ; une photocopie du/des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme/attestation sera demandé au cours de l'entretien).

- Les candidatures doivent être déposées sous pli fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 Décembre 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste de Spécialiste en sauvegarde sociale du Projet HeSP ».

Contact

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population

Adresse : Ministère de la Santé et de la Population situé dans l'enceinte de l'ex hôtel Panorama, derrière la Garnison.

Tél. (242) 06 725 31 91 / 05 082 12 00 et E-mail : msp.projet.hesp@gmail.com

Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 14 Novembre 2025.

Directeur de Cabinet,

Pr. Donatien MOUKASSA

TOURNÉE AFRICAINE

Emmanuel Macron face au nouveau jeu d'influence du continent

Cinq jours, quatre pays, une séquence diplomatique décisive. Du 20 au 24 novembre, le président Macron entreprend une tournée africaine à l'heure où l'influence française se redéfinit, concurrencée par la Chine, la Russie, la Turquie ou encore les puissances du Golfe.

Cette mission s'inscrit dans le récit d'une « nouvelle relation » avec l'Afrique, débarrassée de la logique de la Françafrique, mais confrontée à un environnement géopolitique plus fragmenté et plus compétitif que jamais.

France-Afrique : un contexte à la fois brûlant et mouvant

Depuis 2017, Paris cherche à remodeler son approche africaine : coopération sécuritaire plus équilibrée, partenariats économiques diversifiés, politique mémoire, réduction de la présence militaire directe, transfert de capacités aux armées locales. Mais la réalité rattrape la stratégie : ruptures politiques au Sahel, concurrence féroce dans les infrastructures, montée de l'influence russe via Wagner puis Africa Corps, multiplication des crises de gouvernance et défiance des opinions publiques. Dans ce contexte, la tournée d'Emmanuel Macron vise moins à rayonner qu'à stabiliser le réseau d'alliances, sécuriser les intérêts français et inscrire la France dans le grand basculement multipolaire du continent.

Maurice : sécurité ma-



ritime et diplomatie de proximité (20-21 novembre)

Première halte symbolique : l'île Maurice, où aucun président français ne s'était rendu depuis 1993. Une visite centrée sur la projection stratégique dans l'océan Indien, zone devenue un carrefour de trafics, de rivalités navales et de tensions migratoires. Le président français assistera à un

exercice conjoint FAZSOI-garde-côtes mauriciens, renforcera les dispositifs de surveillance maritime et réaffirmera le lien de voisinage entre Maurice, La Réunion et Mayotte. Objectif : ancrer la France comme puissance indo-pacifique crédible, face aux ambitions croissantes de la Chine dans la zone.

Afrique du Sud : G20, économie et diplomatie globale (22-23 no-

vembre)

Point d'orgue de la tournée : le G20 de Johannesburg, premier organisé en Afrique, marqué par l'absence des États-Unis, révélatrice des fractures géopolitiques actuelles. Emmanuel Macron y défendra la réforme de la gouvernance financière mondiale, la lutte contre le surendettement africain et les investissements verts. Il rencontrera son homologue sud-africain, Cyril Ramaphosa, lancera un conseil d'affaires franco-sud-africain, et se recueillera au Freedom Park. En marge, il pourrait croiser l'Algérien Abdelmadjid Tebboune, signe possible d'un dégel franco-algérien après des mois de tensions.

Gabon : stabilisation politique et diplomatie environnementale (23-24 novembre)

Au Gabon, sorti de 19 mois de transition après le coup d'État contre Ali Bongo, le président français devrait saluer la fin de la transition menée par le président gabonais Brice Oligui Nguema. Paris veut rouvrir un espace de coopération économique pour des groupes comme Eramet et Suez, et poser les jalons d'une « diplomatie du

vivant » via la création d'une école nationale dédiée à la sécurité environnementale, axe clé du bassin du Congo, deuxième poumon écologique mondial.

Angola : Europe-Afrique et bataille des infrastructures (24 novembre)

À Luanda, le sommet UE-UA conclura la tournée autour du programme Global Gateway, réponse européenne aux « Nouvelles routes de la soie ». L'enjeu : financer 150 milliards d'euros d'infrastructures africaines compétitives, sécurisées et politiquement stables. Pour la France, l'objectif est clair : maintenir un rôle moteur dans l'ingénierie, l'énergie, l'agriculture et les chaînes de valeur critiques.

Une tournée pour rester dans le jeu

Cette tournée africaine n'est pas un simple déplacement : c'est un acte de résistance stratégique. Pour Paris, rester un acteur majeur en Afrique suppose désormais une diplomatie plus agile, plus multilatérale, plus économique et politiquement plus modeste. Le continent change, vite. La France tente de ne pas être reléguée au second plan.

Noël Ndong

**TELECHARGEZ
L'APPLICATION
MOBILE
ADIAC CONGO**

Scannez le QR code pour télécharger l'application

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/MSP/HeSP-2025

RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR OU D'UNE COORDONNATRICE DU PROJET HeSP

**I-CONTEXTE**

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD. L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale. Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour le recrutement du Coordonnateur du Projet.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Le/ la Coordonnateur/ Coordonnatrice du projet dirigera l'Unité de Gestion du Projet (UGP) qui aura un ancrage institutionnel au Ministère de la Santé et de la Population. Les responsabilités du poste sont :

- Assurer la planification et la réalisation des activités du projet, reflétées dans le Document du Projet (PAD) et l'accord du Financement (AF) ;
- Veiller à la préparation du plan de travail budgétisé annuel (PTBA) et à sa mise en œuvre en temps opportun ;
- Assurer et veiller à la réalisation des activités techniques dévolues aux structures concernées du ministère de tutelle et, des autres départements ministériels impliqués dans la mise en œuvre selon l'approche une seule santé ;
- Veiller à la mise en place du mécanisme et des outils de suivi-évaluation, à leur mise en œuvre ainsi qu'au suivi des indicateurs qui s'y rattachent ;
- Veiller à la production des rapports périodiques du projet et à la préparation, puis à la réalisation des audits annuels ;
- Organiser et participer aux différentes missions

d'appui à la mise en œuvre du Projet par la Banque mondiale et par les tiers ;

- Représenter le projet auprès des tiers, des partenaires et autres administrations publiques ;
- Veiller à la préparation dans les délais des réunions du comité de pilotage ;
- Assurer la bonne collaboration entre toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du Projet ;
- Informer régulièrement la tutelle, les autres départements ministériels et la Banque mondiale sur l'état d'avancement de la mise œuvre du Projet et des difficultés rencontrées ;
- Servir de point focal du Gouvernement vis-à-vis de la Banque mondiale dans le cadre de la mise en œuvre du Projet ; etc.

III-PROFIL

Le Coordonnateur ou la Coordonnatrice devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'au moins un Master (BAC+5) en santé publique, économie, management, administration, en sciences sociales ou dans un domaine connexe ;
- Avoir un minimum de 10 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la santé publique, gestion des projets de développement, y compris un minimum de 5 ans dans des postes de responsabilité ;
- Justifier d'une expérience d'au moins 3 ans en matière de gestion des projets financés par les organisations multilatérales ;
- Avoir une expérience professionnelle préalable et une bonne connaissance des questions sectorielles dans les domaines liés à l'approche « Une Seule Santé » (humaine, animale et environnementale) ;
- Démontrer des qualités de leader et de coaching d'équipe assorties d'une expérience avé-

rée dans la création d'un environnement de travail propice à la production des résultats ;

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;
- Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale et frappé de dépenses inéligibles seront désavantagées ; etc.

IV-DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront revues par le gouvernement (ministère de tutelle et gouverneur de la Banque mondiale) et soumis à l'avis final de la Banque mondiale pour la possibilité d'un nouveau contrat.

V-PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

VI-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

-Les dossiers de candidatures comprennent : Une lettre de motivation adressée au Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population ; un curriculum vitae (CV) incluant trois (03) références professionnelles ; les attestations de travail figurant dans le CV ; une photocopie du/des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme/attestation sera demandé au cours de l'entretien).

-Les candidatures doivent être déposées sous pli fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 Décembre 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste de Coordonnateur du Projet HeSP ».

Contact

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population
Adresse : Ministère de la Santé et de la Population situé dans l'enceinte de l'ex hôtel Panorama, derrière la Garnison.
Tél. (242) 06 725 31 91 / 05 082 12 00 ; E-mail : msp.projet.hesp@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville - CONGO

Fait à Brazzaville, le 14 Novembre 2025.

Directeur de Cabinet,

Pr. Donatien MOUKASSA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/MSP/HeSP-2025

RECRUTEMENT DU RESPONSABLE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET HeSP

I-CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD. L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale. Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour le recrutement du Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC).

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités, le Responsable Administratif, Financier et Comptable travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'équipe du Projet (UGP) ainsi que l'ensemble des partenaires et administrations publiques impliqués dans la mise en œuvre du Projet. Il sera chargé entre autres de :

- Appliquer et faire appliquer au niveau de l'UGP l'ensemble des procédures comptables, administratives et financières énoncées dans le manuel standard de procédures fiduciaires et dans les directives de la Banque mondiale ;
- Superviser le personnel administratif, financier et comptable directement sous sa responsabilité au sein de l'UGP notamment, le personnel administratif et comptable ;
- Veiller à l'appropriation par le projet des procédures administratives, comptables et financières contenues dans le manuel standard et ses amendements subséquents, ainsi que leur mise en œuvre effective, pour assurer l'efficacité du dispositif de gestion financière selon les règles convenues avec la Banque mondiale ;
- Superviser le classement et l'archivage phy-

sique et électronique de tous les documents du Projet, y compris de gestion du personnel, avec l'appui d'un système informatique ;

- Participer à la programmation, au suivi et à l'évaluation des activités du projet ;
- Participer à la préparation des contrats avec les consultants et autres partenaires de services ;
- S'assurer de la mise en place d'un système informatique intégré de gestion budgétaire, comptable et financière. Le système inclura tous les modules nécessaires permettant notamment la préparation des Rapports de Suivi Financier (RSF) et des Demandes de Remboursement de Fonds (DRF) ;
- Préparer les RSF et les DRF suivant les standards et la périodicité convenus avec la Banque mondiale ; etc.

III-PROFIL

Le Responsable Administratif, Financier et Comptable devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur de niveau minimum Master (Bac + 5) ou équivalent en comptabilité, gestion, administration, contrôle, audit, ou équivalent d'une institution internationalement reconnue (diplôme d'une école de commerce de réputation par exemple) ;
- Avoir acquis, au cours des cinq (05) dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente en gestion administrative et financière dans un cabinet comptable, un cabinet d'audit, une entreprise, une administration publique ou des projets de développement : trois (03) ans comme RAFC ou poste équivalent, ou cinq (05) ans comme comptable ;
- Cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale, ou comme auditeur de projets financés par les partenaires

techniques internationaux, est un atout considérable ;

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;
- Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées ; etc.

IV-DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo. Une période probatoire de six (06) mois sera accordée au RAFC, au cours de laquelle il/elle devra produire à minima la comptabilité, les DRFs, les RSF et les états financiers du projet, ainsi que toute la documentation relative à la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations issues de la dernière revue de la gestion financière par la Banque mondiale.

V-PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des can-

didats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

VI-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

-Les dossiers de candidatures comprennent : Une lettre de motivation adressée au Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population ; un curriculum vitae (CV) incluant trois (03) références professionnelles ; les attestations ou certificats de travail ; les photocopies des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme/attestation sera demandé au cours de l'entretien).

-Les candidatures doivent être déposées sous pli fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 Décembre 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste du Responsable Administratif, Financier et Comptable du Projet HeSP ».

Contact

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population
Adresse : Ministère de la Santé et de la Population situé dans l'enceinte de l'ex hôtel Panorama, derrière la Garnison.
Tél. (242) 06 725 31 91 / 05 082 12 00 ; E-mail : msp.projet.hesp@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville - CONGO

Fait à Brazzaville, le 14 Novembre 2025.

Directeur de Cabinet,
Pr. Donatien MOUKASSA

INITIAVE

Célébration d'un siècle de la diplomatie russe par une marche sportive à Brazzaville

Anciens diplômés, apprenants de la langue russe, partenaires de la Maison russe et passionnés de sport ont répondu le 16 novembre à l'appel de la Maison russe de Brazzaville pour une marche sportive. Organisée sur la voie de la Corniche, cette initiative s'inscrivait dans les festivités du centième anniversaire de la diplomatie publique russe célébré cette année 2025.

Dès les premières heures de la matinée du dimanche 16 novembre, des milliers de participants ont parcouru à pied l'itinéraire reliant l'enceinte de la Maison russe au rond-point du restaurant Bolingo, près de l'hôpital de base de Baongo. Dans une atmosphère conviviale, l'activité a renforcé les liens d'amitié entre le Congo et la Russie tout en encourageant un geste de bien-être physique.

De retour dans les locaux de la Maison russe, la fête s'est poursuivie au rythme des musiques congolaises et russes. Les étudiants de l'institution ont animé l'espace par des pas de danse avant le dépouillement du grand jeu tombola. Les plus chanceux sont repartis avec des packs d'eau, des lots de chips, des bons de restaurant pour un dîner en duo et même un voyage touristique pour deux au site touristique de Ngabé.

Saluant la forte mobilisation, la directrice de la Maison russe, Maria Fakhrutdinova, a rappelé le sens historique de cette célébration. «*Moi d'abord, je vous remercie tous pour être tellement nombreux pour répondre à notre appel dénommé "Manifestez son amour vers la Maison russe". Pour*

nous, c'est un moment rare, avec cet événement consacré au 100e anniversaire de la diplomatie publique russe», a-t-elle déclaré.

Elle a retracé l'héritage né en 1925 avec la création de la première institution soviétique dédiée aux échanges culturels et humanitaires. «*Le sens était de travailler avec les peuples, d'établir les relations, l'amitié, l'amour entre les peuples... Cette coopération culturelle avec le Congo date de longtemps*», a détaillé Maria Fakhrutdinova.

La directrice a également dévoilé les prochains rendez-vous du calendrier local : un match de football opposant anciens diplômés et équipe de la Maison russe, l'inauguration d'une fresque, la projection d'un film et plusieurs surprises prévues jusqu'en février 2026. Elle a enfin lancé un appel aux bénéficiaires du programme « Nouvelle génération ». «*On va inviter les représentants de la nouvelle génération de Centrafrique, RDC, Cameroun ici à Brazzaville... et préparer certaines surprises pour vous*», a-t-elle fait savoir brièvement.

Placide Obami, responsable marketing du site touristique de Ngabé, partenaire de l'évé-



Lors de la marche sportive à Brazzaville commémorant le 100e anniversaire de la diplomatie russe/Adiac

nement, a salué « une marche de solidarité » et rappelé l'importance du sport pour la santé. Pour l'artiste slameur Black Panther, cette mobilisation

témoigne de l'influence grandissante de la Maison russe. «*Voir des milliers de personnes réunies, c'est la preuve qu'elle fédère. La coopération*

Congo-Russie s'est énormément renforcée, ouvrant de nouvelles portes aux artistes et étudiants », a-t-il confié.

Merveille Jessica Atipo

JUSTICE SOCIALE

Un spectacle pour sensibiliser aux droits de l'enfant

Des activités culturelles à l'Institut français du Congo ont bouclé le festival sur les droits de l'enfant organisé par le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper) sur le thème « Protection des enfants en situation de rue contre les violences ». Théâtre, chants, danses... les arts scéniques ont permis aux enfants de passer le message de promotion et de protection de leurs droits interpellant pouvoirs publics, société civile et partenaires pour cette noble cause.

Dans le cadre de ce festival, une table ronde a précédé les activités culturelles. Celle-ci a réuni les pouvoirs publics, la société civile et différents partenaires sur la place de la police dans la prévention des violences faites aux enfants en situation de rue et le rôle de la gendarmerie.

La série de questions-réponses a permis aux exposants d'éclairer la lanterne des participants sur les problématiques débattues tout en formulant des propositions en vue de faire respecter les droits des enfants en les protégeant de toute



forme de violence.

Le Reiper, soulignons-le, a organisé ce festival de l'enfant avec la Fondation Apprentis d'Auteuil, appuyé par l'Agence française de développement. Le Reiper regroupe 22 structures congolaises et internationales œuvrant pour la défense et la promotion des droits de l'enfant. Ses actions portent sur la formation continue des travailleurs sociaux, la mise en réseau et la solidarité entre acteurs, le plaidoyer et la sensibilisation, la capitalisation des pratiques et des outils éducatifs.

Rominique Makaya



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/MSP/HeSP-2025

RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) TECHNIQUE DU PROJET HeSP

**I-CONTEXTE**

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD.

L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour le recrutement d'un (e) Assistant (e) Technique.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Placée sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet l'Assistant (e) Technique va animer et travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des membres de l'UGP. Les responsabilités détaillées du poste sont :

- Appuyer les parties prenantes dans le processus de planification technique en veillant à ce que les interventions/activités figurent dans leur plan d'actions annuelles et contribuent à l'atteinte des objectifs du projet; d'où il assiste le coordonnateur dans la revue technique des termes de référence soumises au financement du projet;
- Veiller, contribuer et superviser l'analyse de la qualité des termes de référence des activités à réaliser par les acteurs impliqués en lien avec les résultats du projet et s'assurer de l'effectivité de leur réalisation dans le respect des procédures de gestion du projet;
- Superviser régulièrement les structures

d'exécution lors de la réalisation de leurs activités planifiées;

- Assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations des réunions de haut niveau, des aide-mémoires, et d'identifier les contraintes et en faire part à la Coordination (toute l'équipe de l'unité de coordination) pour des actions d'amélioration;
- Veiller au respect des délais de réalisation des activités planifiées par les parties prenantes à partir d'un « tableau de bord de suivi de délais », prépare et valide lors de la réunion de toutes les parties prenantes dans le cadre de la plateforme Une seule santé « One Health »; etc.

III-PROFIL

L'Assistant (e) Technique devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'au moins un Master (BAC+5) en Santé Publique, Economie, Management, en Administration, en Sciences Sociales ou dans un domaine connexe,
- Avoir un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine du développement, y compris un minimum de 3 ans dans des postes de responsabilité
- Justifier d'une expérience d'au moins 3 ans en matière d'assistance technique dans les projets financés par les organisations multilatérales ;
- Une expérience professionnelle préalable et une bonne connaissance des questions sectorielles dans le domaine de la santé, de l'élevage, de l'environnement, principalement dans une Seule santé ;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au

moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

IV-DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront revues par le gouvernement (ministère de tutelle et gouverneur de la Banque mondiale) et soumis à l'avis final de la Banque mondiale. Avis qui servira à décider des conditions d'un nouveau contrat. La durée maximum du contrat avec les renouvellements ne pouvant dépasser la durée d'exécution du projet.

V-PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

VI-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

- Les dossiers de candidatures doivent comprendre : Une lettre de motivation adressée au Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population ; un curriculum vitae (CV) incluant trois (03) références professionnelles ; les attestations de travail figurant dans le CV ; une photocopie du/ des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme /attestation sera demandé au cours de l'entretien).

- Les candidatures doivent être déposées sous plis fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 Décembre 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste d'Assistant Technique du Projet HeSP ».

Contact

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population
Adresse : Ministère de la Santé et de la Population situé dans l'enceinte de l'ex hôtel Panorama, derrière la Garnison.
Tél. (242) 06 725 31 91 / 05 082 12 00 et
E-mail : msp.projet.hesp@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 14 Novembre 2025.

Directeur de Cabinet,

Pr. Donatien MOUKASSA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/MSP/HeSP-2025

RECRUTEMENT DU COMPTABLE DU PROJET HeSP

I-CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) afin de financer le projet de sécurité sanitaire pour un montant total de 60 millions USD.

L'objectif de développement du Programme est d'accroître la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé pour prévenir, détecter et répondre aux situations d'urgence sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Il est prévu qu'une partie de ce financement soit utilisée pour le recrutement du Comptable.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet et sous la supervision et le contrôle direct du Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC) à qui il rend compte de ses activités, le Comptable sera chargé entre autres de :

- Préparer les liasses comptables et financières ;
- Recueillir et classer les relevés bancaires ;
- Valider les états et bulletins de paie du personnel du projet ;
- Contrôler la régularité des justificatifs des missions de terrain ;
- Contribuer à la préparation des missions d'audit interne et externe ;
- Superviser l'archivage des documents administratifs et financiers du projet ;
- Assister les auditeurs internes et externes et les équipes de la Banque mondiale lors des missions d'audit ou de supervision.
- Préparer les Demandes de Retrait de Fonds (DRF) et les Demandes de Paiement Direct (DPD) ;
- Analyser les rapports financiers transmis par

les bénéficiaires des fonds du projet ;

- Assister le RAFC dans l'analyse des demandes de réapprovisionnement ;
- Contribuer à l'élaboration du Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTBA) ;
- Assister le RAFC dans le suivi de l'exécution budgétaire à travers la matrice d'exécution budgétaire mise en place ; etc.

III-PROFIL

Le Comptable devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme BAC +3 en comptabilité, gestion financière, gestion des administrations ou diplôme équivalent ;
- Avoir acquis au cours des trois dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente cumulée d'au moins dix-huit mois comme comptable dans une administration publique, un projet de développement, ou un cabinet comptable, ou comme auditeur junior dans un cabinet d'audit ;
- Cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale est un atout considérable ;
- Avoir une maîtrise d'un système comptable informatisé d'organisation ;
- La maîtrise du logiciel TOMPRO (quelle que soit la variante) est un atout ;
- Être formé au SYCEBNL est un atout ;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;
- Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet

financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées ; etc.

IV-DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo. Une période probatoire de six (06) mois sera accordée au RAFC, au cours de laquelle il/elle devra produire à minima la comptabilité, les DRFs, les RSF et les états financiers du projet, ainsi que toute la documentation relative à la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations issues de la dernière revue de la gestion financière par la Banque mondiale. L'évaluation de ses performances au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus. Le RAFC résidera à Brazzaville, mais il est appelé à se déplacer au besoin dans toutes les zones d'exécution du projet.

V-PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable de la Banque avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ; (iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel

contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

VI-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TDR) complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

- Les dossiers de candidatures doivent comprendre : Une lettre de motivation adressée au Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population ; un curriculum vitae (CV) incluant trois (03) références professionnelles ; les attestations de travail figurant dans le CV ; une photocopie du/ des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme /attestation sera demandé au cours de l'entretien).

- Les candidatures doivent être déposées sous plis fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 05 Décembre 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste de Comptable du Projet HeSP ».

Contact

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population
Adresse : Ministère de la Santé et de la Population situé dans l'enceinte de l'ex hôtel Panorama, derrière la Garnison.
Tél. (242) 06 725 31 91 / 05 082 12 00 et
E-mail : msp.projet.hesp@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 14 Novembre 2025.

Directeur de Cabinet,

Pr. Donatien MOUKASSA

LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

MCPLC mobilise les Brazzavillois autour d'une marche

L'association Marcher courir pour la cause (MCPLC) a organisé, le 16 novembre à Brazzaville, une marche sportive pour lancer son programme d'activité de lutte contre le diabète.

Des dizaines de personnes ont participé à la marche de sensibilisation contre le diabète. Sur une distance de 5 km aller-retour, les participants ont marché dans la cohésion afin d'intensifier la communication sur ce sujet.

Pour les initiateurs de cette marche, la sensibilisation au mouvement est essentielle. Ils conseillent ainsi la population, quel que soit l'âge où la catégorie sociale, de pratiquer une activité sportive quelques minutes par jour. Ainsi, cette initiative vise à encourager la population à intégrer le mouvement dans son quotidien, un élément clé de prévention du diabète et des maladies cardiovascu-



Les participants s'échauffent avant la marche/Adiac

laires.

Le diabète est un tueur silencieux qui s'invite dans les familles, estiment-ils. Plus de 600 millions de personnes vivent avec le diabète dans le monde.

L'objectif de cette activité consiste aussi à sensibiliser la population à se faire dépister. La campagne de sensibilisation se déroulera dans les écoles, les marchés et les entreprises sur le

thème « Diabète et bien-être au travail ».

MCPLC lancera, le 26 novembre, le projet Taxi Bomoyi. Une initiative consistant à former les taximans pour qu'ils deviennent des relais com-

munautaires mobiles, capables de sensibiliser les usages, de relayer les messages de prévention et d'orienter leurs clients vers les structures de santé.

Rude Ngoma

**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Juste Désiré MONDELE

Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo

Discours et activités menées (2022-2023)

Préface de Florent TSIBA

L'impitoyable destin de Lundala

LEANDRE MODILO

Esclavage et hérosme sous la protection de Kimpa Vit

Armand Claude ABANDA

Fils de Prélat

Roman

TRIBALISTE TOI-MÊME !

ÉMILE GANKAMA

Le village Nord/Sud au Congo-Brazzaville

Idées reçues et manipulations. Pardonner.

ESSAI

Juste Désiré MONDELE

Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo

Discours et activités menées (2022-2023)

Préface de Florent TSIBA

L'art oratoire chez les Ambosí

Yvon-Pierre NDONGO IBARA

Collection Langues et littérature Africaine

Préface du Théophile OBENG

Sarah, ma belle-cousine

Henri Djombo

Les organisations internationales de l'Afrique centrale

Recueil de textes

Hérissonne Payima Lombono

Préface du Professeur Alioune SALL

La marmite le Koka-Mbala

Grand prix du concours interafricain 1967

Théâtre

NIARI

La BEAC lance les travaux de son agence de Dolisie

C'est sur un terrain de quelque 3,4 hectares que sera érigée l'agence locale de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) à Dolisie, chef-lieu du département du Niari.

Le coup d'envoi des travaux a été donné le 20 novembre par le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, en présence du gouverneur, Yvon Sana Bangui, du secrétaire général de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), Marcel Ondele, et des hauts cadres du gouvernement de l'institut d'émission sous-régional. L'agence de Dolisie comprend un bâtiment de quatre niveaux, deux résidences R+1 ainsi que des zones sportives et locaux techniques. Le choix porté sur cette ville obéit au vaste programme immobilier de la banque destiné à densifier sa présence dans l'espace géographique sous-régional, a expliqué le gouverneur, qui a indiqué que les critères essentiels pour l'implantation d'une agence de la BEAC dans une localité sont, entre autres, le potentiel économique, la présence des établissements financiers, l'éloignement des

agences, le bon niveau de l'activité commerciale, la sécurité.

Troisième ville du Congo après Brazzaville et Pointe-Noire, Dolisie présente ces atouts au regard des richesses dont regorge le Niari, et du dynamisme de sa population, a commenté Yvon Sana Bangui. « *Appropriez-vous cet excellent projet* », a-t-il lancé aux habitants du département.

Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public du Congo, Christian Yoka a pour sa part dépeint une ville industrielle dynamique, un marché bancaire structuré avec de nombreux établissements financiers, un lieu de bouillonnement économique avec une population jeune. Dolisie est pour la BEAC un choix stratégique assumé, a-t-il souligné, appelant l'institution à mener le projet jusqu'à son terme dans les règles de l'art et la transparence. Il l'a invité à prendre



La maquette du siège de la Beac Dolisie DR

en compte la construction de deux autres agences dans les villes congolaises d'Impfondo, dans la Likouala, et Ewo dans la Cuvette-Ouest.

Si le vice-maire de Dolisie, intervenu en premier, a salué un projet intégrateur et génératrice d'opportunités économiques diverses, en plus de réclamer une municipalisation additionnelle et une université pour le Niari, le représentant des sages,

communiant avec les mânes du département, a appelé à prévenir le lieu de construction de l'agence de toutes tentatives de perturbation des travaux. C'était peu avant la pose officielle de la pierre du début des travaux par le président de la République.

Créée le 22 novembre 1972 à Brazzaville, la BEAC regroupe le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le

Tchad.

Outre le siège national de Brazzaville, le Congo dispose pour le moment de trois agences de la banque sous-régionale à Pointe-Noire, Ouesso et Oyo. Au terme de son séjour dans le chef-lieu du Niari, le chef de l'Etat qui poursuit son périple par Sibiti dans la Lékomou qui l'a accueilli le jeudi en milieu d'après-midi.

Gankama N'Siah

DÉPARTEMENT DU KOUILOU

Le Congo lance la construction d'un musée de l'esclavage à Loango

Sur le site de l'ancien port d'embarquement des esclaves à la baie de Loango sort de terre un immense musée dont le lancement officiel des travaux a été effectué par le président Denis Sassou N'Gesso le 18 novembre.

Prévu pour être achevé à la fin 2026, le projet s'étend sur une superficie de plus de 3 000 mètres carrés et coûtera près de 23 milliards FCFA (22 milliards 999 millions FCFA pour être précis), selon le ministre en charge de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya. Il est confié au groupement GCC-SCTB et la mission de contrôle assurée par la société Géo-Consult.

« *Avec une surface totale bâtie de 3300 m²* » a-t-il indiqué, le musée comprendra quatre zones communicantes: une zone comprenant un espace d'exposition pour artistes, une autre dite de parcours permanent du mémorial, une troisième servant de cinémathèque puis une zone commerciale. Un bloc administratif, des espaces aménagés ainsi qu'un amphithéâtre complètent cette description dont nous révélons ici qu'une partie. Pour Jean-Jacques Bouya ce musée sera «un espace de mémoire, de l'histoire, mais aussi la culture, la résistance et la dignité». Situant l'intérêt manifesté par le



La ministre de l'Industrie culturelle délivrant son message

président de la République pour le projet et saluant sa présence sur les lieux, la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, ar-

vous transformez ce seuil en promesse. Vous faites de ce lieu de fracture un lieu de réconciliation. Vous rendez à ces âmes leur voix, à ce rivage sa dignité, et à notre mémoire sa verticalité. Ce geste fondateur que vous accomplissez vaut bien plus qu'un acte de commémoration. C'est un acte de vision. Vous rappelez à la nation et au monde que la grandeur d'un pays se mesure à sa capacité de regarder son passé sans détour, pour mieux se tourner vers l'avenir.»

On retient pour l'histoire qu'à partir du 17e siècle et au-delà le commerce des esclaves a arraché de leurs terres des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui seront ensuite déportés vers les Amériques dans un processus de déshumanisation dont les séquelles n'ont pas disparu jusqu'à ce jour.

Le Mémorial de la baie de Loango est un engagement assumé par les plus hautes autorités congolaises pour contribuer à la réflexion, à la transmission et à la réconciliation.

G.N.S.